



## LA VILLE DE PEIPIN RECRUTE

# 1 ANIMATEUR Péri scolaire + Temps méridien (H/F) Diplômé

Postes à pourvoir : À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025

Profil recherché :

- Connaissances des besoins de l'enfant
- Travail en équipe
- Adaptabilité
- Débutant accepté

Tâches : Encadrement des enfants dans le cadre de l'ALSH péri scolaire de 3/11 ans durant le temps méridien (Temps d'animation et temps de repas) et durant le temps péri scolaire (matin et soir)

Types de contrat : CDD du 01/09/2025 au 31/08/2026 (renouvelable) - Contrat tout public

Durée de travail : 20 heures hebdomadaires (contrat sur la base de l'annualisation 11/35<sup>e</sup> temps complet)

Horaires : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi (11h20 à 13h20 / 16h30 à 18h30) en période scolaire  
+ 3h de réunion pédagogique par trimestre

Salaire : Mensuel € brut - Traitement indiciaire de la FPT au 1<sup>er</sup> échelon du grade Adjoint Animation. Restauration sur place

Formations et qualifications : BAFA – BAPAAT ou CAP AEPE requis

Contact : M<sup>me</sup> Amélie THIMONT, Adjointe de direction service péri scolaire au 04 92 62 52 41 période scolaire (Lundi-mardi-jeudi-vendredi le matin de 9h00 à 11h15)

Adresse postale : Mairie de PEIPIN, 4 rue des Ecoles, 04200 PEIPIN

Par courriel : [mairie@peipin.fr](mailto:mairie@peipin.fr) (CV et lettre de motivation)

